Code : CRI-01-02

FICHE PROGRAMME

Continuité d'activité et gestion des situations exceptionnelles

Durée : 2 jours
(adaptable selon le niveau de maturité de l'organisation, la nature des activités concernées et les objectifs poursuivis.)

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Les organisations publiques assurent des missions essentielles dont la continuité constitue un enjeu majeur pour les territoires, les usagers et les populations.

Événement climatique, crise sanitaire, cyberattaque, indisponibilité de locaux ou de ressources, rupture d'approvisionnement, défaillance technique ou situation exceptionnelle peuvent rapidement perturber le fonctionnement habituel d'une collectivité ou d'un établissement public.

La capacité à poursuivre les activités prioritaires repose alors sur une préparation rigoureuse : identifier les missions critiques, anticiper les vulnérabilités, déterminer les ressources indispensables, clarifier les responsabilités et prévoir des modes de fonctionnement adaptés aux situations dégradées.

Cette préparation constitue une composante essentielle de **la résilience organisationnelle**.
Elle permet à l'organisation de préserver sa capacité d'action, de coordonner ses réponses et d'assurer la continuité du service public dans des contextes fortement contraints.

Cette formation accompagne les participants dans la structuration d'une démarche de continuité d'activité pragmatique, appropriable et directement reliée aux réalités opérationnelles de leur organisation.

Pour qui ?

- Directions générales ;
- Directeurs et responsables de service ;
- Cadres en charge de la continuité d'activité ou de la gestion de crise ;
- Responsables sécurité, prévention ou risques ;
- Responsables de fonctions supports ;
- Cadres amenés à contribuer à l'organisation ou au pilotage de situations exceptionnelles.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique.
Une connaissance du fonctionnement de son organisation, de ses missions et de ses principaux processus facilite la transposition des travaux réalisés pendant la formation.

Les points forts de la formation

- Une approche directement ancrée dans les missions et les contraintes des organisations publiques.
- Une méthode permettant d'identifier et de hiérarchiser les activités essentielles.
- Des outils pour analyser les vulnérabilités et anticiper les conséquences d'une situation dégradée.
- Une articulation concrète entre continuité d'activité, organisation des responsabilités et coordination des acteurs.
- Une pédagogie fondée sur des scénarios réalistes et des situations exceptionnelles susceptibles d'affecter le fonctionnement de la structure.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les enjeux de la continuité d'activité dans une organisation publique ;
- Repérer les activités essentielles et les ressources indispensables à leur maintien ;
- Analyser les principales vulnérabilités susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'organisation ;
- Définir des priorités et des modes de fonctionnement adaptés aux situations dégradées ;
- Clarifier les responsabilités, les circuits d'information et les modalités de coordination ;
- Structurer une démarche de continuité d'activité adaptée à leur organisation ;
- Préparer l'organisation à tester, ajuster et faire vivre ses dispositifs dans la durée.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Identifier les activités essentielles et les vulnérabilités

- Les enjeux de continuité du service public en situation exceptionnelle ;
- L'identification des missions et activités prioritaires ;
- Les ressources humaines, matérielles, numériques et partenariales indispensables ;
- L'analyse des dépendances et des vulnérabilités ;
- La hiérarchisation des conséquences possibles sur le fonctionnement de l'organisation.

Préparer le fonctionnement en situation dégradée

- Définir les niveaux de priorité ;
- Identifier les activités à maintenir, adapter, reporter ou suspendre ;
- Organiser les solutions de continuité et les modes de fonctionnement alternatifs ;
- Anticiper les besoins de redéploiement des ressources ;
- Préserver la lisibilité des responsabilités et des décisions.

Organiser la coordination et la prise de décision

- Clarifier les responsabilités des différents acteurs ;
- Structurer les circuits d'alerte, d'information et de remontée des situations ;
- Organiser les interfaces entre direction, services opérationnels et fonctions supports ;
- Préparer les modalités d'arbitrage en contexte contraint ;
- Maintenir une coordination efficace pendant la durée de la perturbation.

Faire vivre et éprouver la continuité d'activité

- Formaliser les éléments essentiels d'un dispositif de continuité ;
- Préparer des scénarios et exercices de mise à l'épreuve ;
- Identifier les enseignements issus des exercices et situations rencontrées ;
- Actualiser les procédures et les ressources ;
- Inscrire la continuité d'activité dans une dynamique durable de préparation et de résilience organisationnelle.

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques contextualisés aux organisations publiques ;
- Études de cas et analyses de situations exceptionnelles ;
- Cartographie des activités critiques et des interdépendances ;
- Travaux de priorisation et d'arbitrage ;
- Mise en situation à partir d'un scénario de fonctionnement dégradé ;
- Ateliers de structuration d'un dispositif de continuité applicable à l'organisation des participants.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation ;
- Évaluations formatives au fil des études de cas et mises en situation ;
- Analyse collective des choix de continuité et des arbitrages réalisés ;
- Élaboration d'un plan d'action visant à renforcer la préparation et la continuité d'activité de l'organisation.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.
Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone

contact@acrossuniversterritorial.com
06 33 11 57 99
Across Univers Territorial
acrossuniversterritorial.com